

NOTES GALLO-ROMAINES

LXV

C. JULIAN.

1

Bibliothèque Maison de l'Orient



149574

NOTES GALLO-ROMAINES

LXV

LA QUESTION DE LA CRÉMAILLÈRE¹

On sait à quelles nombreuses interprétations a donné lieu l'instrument à double crochet figuré au-devant de la tunique du dieu de Viège (Reinach, *Bronzes*, p. 139² [ici, figures 1 et 2]).

En songeant au rôle domestique de la grande majorité de ces dieux³, en songeant à l'importance du *focus* dans la vie religieuse des Italo-Celtes⁴, j'ai pensé à un crochet de cré-

1. Je devrais dire les questions : car tout mérite une étude dans la crémaillère, l'origine du mot, les variétés ou la persistance des formes (cf. p. 3, n. 1), le rôle religieux, les propos du folk-lore : crémaillère, chenets, marmite, trépied, broches, tout ce qui se rattache au feu domestique, « nombril de la maison », eut toujours un rôle capital dans l'histoire des pensées antiques. Et l'archéologie ou le vocabulaire doivent avoir conservé l'écho de ce rôle. C'est un des grands mérites de Déchelette d'avoir ainsi reconnu le rôle religieux des chenets et des broches (en dernier lieu, *Manuel*, p. 798 et s., p. 1399 et s.). — Je ne connais pas de travail spécial sur la crémaillère. M. Déchelette a consacré quelques lignes dans son *Manuel* (t. II, p. 804-7; p. 1420-22), à propos des temps de Hallstatt, aux crémaillères de ces temps et de ceux de La Tène. Il cite surtout celles de Suisse (La Tène et Bielle), de Salins, de Vertault et d'Emmendingen dans le duché de Bade, celle-ci conservée avec le chaudron suspendu à ses deux crochets aplatis. — Le *Catalogue* du Musée de Saint-Germain en indique (p. 98) venant de Compiègne et de Vichy. — M. Espérandieu vient d'en trouver une à Alise (*Bulletin des fouilles*, 1914, p. 4; ici, fig. 5). — Et il y en a sans aucun doute dans beaucoup de nos musées de provinces. — On aimerait à savoir dans quel milieu ces crémaillères ont été trouvées : tombes ? temples ? maisons ? Cela aiderait singulièrement à comprendre le caractère de ce genre d'objets.

2. Niège est une faute d'impression. Viège ou Visp est dans le Valais, près du Rhône, au débouché de la double vallée de Zermatt ou Saint-Nicolas et de Saas.

3. Voyez ce que nous supposons du caractère domestique du dieu-cavalier, vainqueur du géant anguipède (*Revue*, 1913, p. 83); cf. Adolphe Reinach, *Le Klapperstein*, p. 102.

4. Dieux du foyer, foyer de la maison, prêtres du foyer : voyez combien de fois reviennent ces expressions dans le droit indo-européen primitif; Fustel de Coulanges, *La Cité Antique*, p. 21 et s.; Leist, *Alt-arische Jus gentium*, p. 404-405. Ne séparons pas l'archéologie des institutions. — N'oublions pas que les Celtes sont

maillère stylisé. Si le tricéphale de Carnavalet¹ tient une tête de chenet, le dieu de Viège peut bien porter une crémaillère,



FIG. 1.



FIG. 2.

LE BRONZE DE VIÈGE AU MUSÉE DE GENÈVE.

qui est, elle aussi, un attribut essentiel du foyer. Et j'ai demandé à M. Viollier une consultation sur les crémaillères gallo-romaines.

demeurés plus fidèles que les Grecs et que les Romains à la religion primitive des Indo-Européens : c'est cette religion que Fustel de Coulanges a essayé de reconstituer avant Leist, et, par suite, *la Cité Antique* nous aidera beaucoup à comprendre l'archéologie des temps de La Tène et de Hallstatt.

1. Espérandieu, t. IV, n° 3137. J'avais cru voir à sa main droite une marmite. M. Espérandieu, en dernier lieu, préfère « un sac ou une bourse entre les cornes d'un bouc couché ». On sait que ce monument a été découvert avec quatre bas-reliefs représentant le désarmement de Mars : l'ensemble doit être une allusion à quelque vétéran prenant sa retraite et célébrant le dieu de son foyer. — Il n'en demeure pas moins vrai que le chaudron ou la marmite doit être un autre organe essentiel du foyer, culte et usage. — Les chaudrons celtiques sont à double anse de suspension, correspondant aux deux crochets terminaux de la crémaillère; Déchelette, p. 777-779, 1419-1422. Comme l'a bien noté Déchelette, crémaillère et chaudron sont alors inséparables.

Voici ses réponses :

Mon cher professeur,

En fait de crémaillères gauloises, notre Musée n'en possède qu'une seule. Elle est reproduite dans Vouga, *Les Helvètes à La Tène* (pl. XVIII, fig. 17). Ce sont trois tiges terminées par un crochet¹,

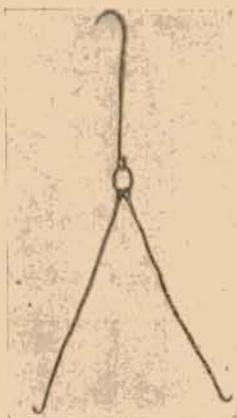


FIG. 3.

Crémaillère de La Tène.

MUSÉE DE ZÜRICH.

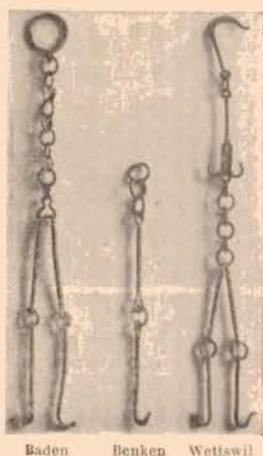
réunies toutes trois par une de leurs extrémités dans un même anneau. Je vous adresserai prochainement une photographie de cette crémaillère [figure 3].

Gross, *La Tène* (pl. VIII, fig. 3²), donne la reproduction d'une crémaillère beaucoup plus compliquée et qui se trouve au Musée de Neuchâtel, mais dont la provenance gauloise ne me paraît pas prouvée, car nous possédons, provenant de la station romaine de Wettswil (canton de Zurich), une crémaillère analogue dont je vous enverrai

1. [C'est évidemment la forme la plus simple de la crémaillère : une tige pour la suspendre, s'adaptant à deux tiges accrochant le chaudron. — Dans les crémaillères plus compliquées, on notera, comme éléments principaux : 1° une tige à gros crochet, qui suspend l'ensemble au clou du foyer; 2° une tige fixe ou guidon terminée par un crochet double (c'est la partie que nous croyons voir sur le bronze de Viège); 3° suspendues au double crochet de ce guidon, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une chaîne, les deux tiges à crochets aplatis servant à prendre le chaudron. — C. J.]

2. [Cf. Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 806. — C. J.]

également la photographie [figure 4]. Cette dernière crémaillère porte un double crochet et pourrait, en effet, être comparée à l'ornement qui figure sur la statue du Jupiter de Viège, mais, dans ce cas, cette



Baden Benken Wettswil

FIG. 4.

MUSÉE DE ZÜRICH.



FIG. 5.

CRÉMAILLÈRE D'ALÉSIA.

statuette appartiendrait à une époque romaine déjà assez avancée, probablement au milieu ou même à la fin du 1^{er} siècle.

Mon cher professeur,

Encore un mot au sujet des crémaillères pour rectifier un passage de ma dernière lettre.

J'arrive de La Tène, et, au Musée de Neuchâtel, j'ai vu la crémaillère reproduite par Gross et que j'avais attribuée, par comparaison à celle de Wettswil, à l'époque romaine. Mon collègue Vouga, conservateur du Musée de Neuchâtel, m'a informé que cette pièce avait été trouvée par son père au fond de la couche gauloise. Il n'y aurait donc pas de doute sur l'origine de la crémaillère avec crochet. Mais alors il faut constater que la crémaillère gauloise s'est maintenue pendant toute l'époque romaine, puisque celle de Wettswil, qui lui est analogue ou qui le paraît, provient d'une construction nettement romaine. La crémaillère ne pourrait donc nous fournir aucune indication sur l'époque à laquelle a été fondu le petit bronze de Viège.

Musée national suisse, Zurich.

D. VIOLLIER.

Tout cela, évidemment, est loin de prouver que l'instrument bifide du dieu de Viège est une pièce de crémaillère. Je n'en crois pas moins que pour l'expliquer il faut regarder du côté des ustensiles de la cuisine et du foyer : et aussi pour expliquer le clou qui orne la poitrine de ce dieu. Et il m'a même semblé que la ceinture du dieu rappelait un cercle de métal¹.

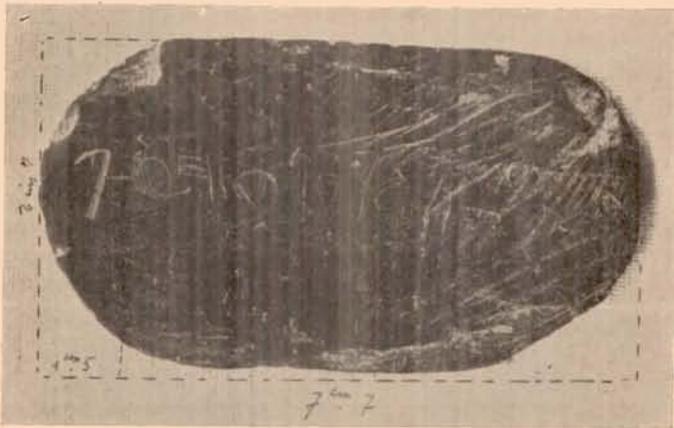
CAMILLE JULLIAN.

1. Il est inutile de dissimuler la grosse objection que l'on peut faire à cette hypothèse. La partie concave, dans le double crochet de la tige du dieu de Viège, est tournée vers le bas, tandis que dans les crémaillères que nous possédons, elle est tournée vers le haut, ce crochet servant à retenir la double chaîne de suspension. Mais nous n'avons pas tous les types de crémaillères et cette inversion peut être intentionnelle.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Stabilité du littoral; cf. en dernier lieu, 1914, p. 98, 102, 435-6. — Saint-Jours, *Soulac, d'après textes et inscriptions*; extrait des *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1914, in-8° de 110 pages. « La chaîne des dunes de Gascogne et la ligne actuelle du rivage maritime, prises dans leur ensemble et en négligeant les détails, relativement peu importants, comptent au bas mot dix ou douze mille ans d'existence. »

La perle de Münsingen et le schiste de Guérande. — Dans son *Manuel* (II, p. 1321), Déchelette publie, avec image, une perle de verre découverte dans la nécropole de Münsingen, en Suisse, et qui



porte une inscription en caractères inconnus et enchevêtrés. C'est évidemment une amulette et ces signes, si ce sont réellement des caractères alphabétiques, ont une valeur magique (cf. aussi la plaque d'Eyguières, *Revue*, 1900, p. 47-55). Je ne peux m'empêcher de rapprocher de cette perle, et comme destination et comme caractère, la fameuse plaque de schiste trouvée dans les marais de Guérande, et conservée au Musée de Nantes, si elle est authentique, ce que seul un examen micrographique pourrait nous dire. J'ai étudié l'objet à Nantes, et je dois avouer que mon impression n'a pas été uniquement défavorable.

Astronomie néolithique. — Je ne partage pas le moins du monde les théories qui voient des signes astronomiques dans les cupules, les pieds humains, etc., et qui font intervenir à ce propos le compte de la précession des équinoxes, ce qui ramènerait certains gîtes néolithiques à des « champs » ou des « stations cultuelles »; en dernier lieu,

E. Boismoreau, *Bull. de la Soc. préh. de France*, nov. 1914. Toutefois, ce ne serait pas une raison de nier : 1° l'existence de « champs sacrés » ; 2° l'importance des cultes astronomiques à l'époque néolithique.

Vocabulaire celtique. — Nous recevons de M. Kuno Meyer, *via Suisse, Zur Keltischen Wortskunde*, VI, extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, séance du 22 octobre. Les comptes rendus ont donc paru à leur date habituelle.

Masques et anguipèdes. — M. Adolphe Reinach a publié sous le titre : *Le Klapperstein, le Gorgoneion et l'Anguipède* (Mulhouse, 1914, in-8° de 106 pages, extrait du *Bull. du Musée historique de Mulhouse*), un de ses plus importants mémoires. Il y a traité quelques-uns des sujets qui lui étaient les plus familiers et les plus chers, les masques de figures grimaçantes (c'est le cas du fameux Klapperstein de Mulhouse), les nombreux groupes des géants anguipèdes, etc. Ce sont également des sujets que les lecteurs de notre Revue connaissent bien ; cf. 1913, p. 312 ; etc. Sur plus d'un point, nous sommes d'accord avec M. Reinach. Il refuse avec raison au groupe anguipède un sens historique, et il a raison de s'étonner que cette solution ait encore des partisans. Il s'attacherait plus volontiers à la solution cosmique, mais il ferait aussi intervenir le culte des sources. Enfin, il hésiterait à y voir un monument à caractère germanique. — Le caractère apotropaïque des masques ou figures grotesques forme l'autre partie de son travail. Sur ce point encore, et sur les emprunts faits par l'imagerie celtique à celle de l'Italie du Nord, nous sommes d'accord avec M. Reinach. — Ceux qui ont connu ce vaillant et robuste travailleur espèrent encore qu'il n'aura pas succombé dans la terrible guerre. Puissions-nous ne pas le perdre à jamais ! Des travaux de ce genre, si fournis de faits et si désireux de solutions, montrent quel inépuisable trésor de science et d'effort il y avait en lui.

Sainte Reine. — J. Toutain, *La Basilique primitive et le plus ancien culte de sainte Reine à Alésia*, in-8° de 21 pages, 1914, extrait de la *Revue de l'histoire des Religions* ; le même, *Autour de la basilique de Sainte-Reine (Alésia)*, étude critique des documents écrits relatifs à la basilique primitive et au plus ancien culte de sainte Reine à Alésia ; in-8° de 15 pages, extrait du *Bull. d'anc. litt. et arch. chrét.* Je n'ose pas entrer dans cette question : il m'a semblé que nous ne sommes pas, monuments et textes, sur des fondements très anciens. Je peux me tromper : car je n'ai pas vu les monuments, et même après les avoir vus, il y a encore si peu de jalons dans la chronologie de ces sortes de ruines ! M. Toutain place le sarcophage au VIII^e siècle environ.

Habitations creusées. — C'est un problème que les fouilles d'Alésia soulèvent après celles de Montlaurès, et après bien d'autres. M. Toutain croit que ces excavations taillées dans le roc formaient les centres d'habitations et que les habitations datent de l'époque préromaine. C'est

fort possible, et c'est une affaire d'espèce. On n'a cessé de construire de cette manière, et l'ère romaine n'a rien changé à cet égard (cf. Déchelette, *Manuel*, II, III, p. 952). — Toutain, *Les habitations oréromaines découvertes sur l'emplacement de l'ancienne Alésia*; in-8° de 32 pages, 1914, extrait de la *Revue des études préhistoriques*.

Pour l'ethnographie française. — Cf. le plaidoyer de M. A. Reinach, pour le *Musée d'ethnographie*, in-8° de 16 pages, extrait de la *Revue*. C'est une cause qui nous est également chère; cf. *Revue*, 1911, p. 195-8.

Damanaus. — Je reviens encore sur l'inscription du « Volq »; cf. *Revue*, 1911, p. 70; 1914, p. 398 et 404. Son père, *Damanaus*, était-il gaulois? Je persiste à ne point le croire. Aucun nom celtique ne peut être rapproché de celui-là.

Inscriptions de Trèves; cf. *Revue*, 1914, p. 340.

LENO · MARTI	IN · II · D · D · MARTI	IN · H · D · D
ET ANCAMNÆ	ET · ANCAMNÆ	DEO · INTARABO
OPTATIVS	C · SEROTINIVS	BITTIVS · BENIGNI
VERVSDEVAS	IVSTVS · EX · VOTO	VS · ACCEPTVS · RES
EX VOTO	POSVIT	TITVIT
POSVIT		

Inlarabus et *Lenus* sont des Mars connus par ailleurs. Leur parèdre *Ancamna* est une divinité nouvelle. Les inscriptions sont contemporaines, et du temps des Sévères. — D'après des photographies reçues du commandant Espérandieu.

Bustes gallo-romains de Lectoure. — M. Delorme en reproduit un, le plus beau, et l'étudie particulièrement, sans pouvoir se prononcer si c'est un empereur ou un particulier. *Note sur un marbre antique*, in-8° de 3 pages et 1 planche; extrait du *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, n° 42, 1913.

L'examen archéologique des tranchées de guerre. — La Société archéologique de Provence a transmis aux Sociétés savantes le vœu suivant, proposé par M. de Gérin-Ricard (séance du 10 déc. 1914):

« ... Les nombreuses et vastes tranchées ouvertes... dans les plaines si fertiles — archéologiquement parlant — de la Marne et ailleurs... ont pu révéler des gisements curieux dont la science pourrait tirer profit. — Dans ces conditions, il y a évidemment quelque chose à faire pour que ces ouvrages considérables de terrassements ne soient pas détruits sans avoir été accessoirement utilisés pour des observations scientifiques. Une exploration des coupes de terrain suffira peut-être à noter des sites intéressants et sur l'étude desquels on pourra revenir plus tard, tout à son aise, lorsqu'ils auront été utilement repérés... » — Je sais que des observations intéressantes et même quelques découvertes ont déjà été faites.

Venasque. — La communication de M. J. Formigé (*Bull. des Antiquaires*, 1914, p. 136 et s.) est d'importance pour cette ville. — M. Formigé s'occupe d'abord des restes de remparts. A la différence de M. Blanchet (*Enceintes*, p. 152-3), qui leur refusait « les caractères d'une enceinte romaine », il les juge antiques. C'est une affaire d'étude sur place. Je ne me prononcerai donc pas. Toutefois, le plan donné par M. Formigé fait réellement penser à une construction du Bas-Empire. Il faudrait étudier l'appareil. M. Formigé signale deux parties dans le rempart : l'une, constituée à l'aide de débris romains, et cela rappelle toutes les constructions du iv^e siècle; l'autre, beaucoup plus soignée, en moellons de petit appareil et sans lit de briques, et cela rappellerait le temps d'Auguste. Toutefois, comme dans certains cas les lits de briques n'apparaissent pas sur les remparts du iv^e siècle, comme nous apprenons par ailleurs (Blanchet, p. 153) que les murs de Venasque sont en petit appareil allongé en blocs irréguliers, chose bien rare sous Auguste, cela me fait songer de nouveau à une construction du Bas-Empire, et postérieure aux remparts ordinaires de 300 (cf. *Revue*, 1905, p. 153). — Parmi les inscriptions trouvées, il y en a une qui pourrait être intéressante :

GEN·COLO N/////

TANCONISI /////

II ////////////// v. s. L·M

MACION

FECIT

(M. Formigé conjecture justement que ce pourrait être le numéro 1085 du *Corpus*, mal lu.)

Il ne serait, du reste, pas impossible que cette inscription ait été transférée ici de Carpentras. Ces transferts de monuments furent fréquents au début du Moyen-Age, lors de la réfection ou confection des remparts. — Enfin, M. Formigé traite à nouveau la question d'*Aeria* (*Revue*, 1914, p. 95-6), qu'il place à Venasque. Cela n'est pas impossible. Et s'il en était ainsi, nous assisterions au phénomène suivant : la capitale d'un peuple celtique (*Aéria* = Venasque) descendant en plaine à l'époque romaine (Carpentras), mais reprenant, au iv^e ou au v^e siècle, sa place primitive sur la hauteur (Venasque est redevenu le chef-lieu de la cité de Carpentras à l'époque mérovingienne, avant le vii^e siècle; cf. *Notitia Galliarum*, XI, 12, Seeck); et c'est peut-être un échange semblable qui a pu se faire entre Vermand et Saint-Quentin. — Je ferai une objection à l'hypothèse de *Aéria* = Venasque. C'est que Venasque a dû de tout temps s'appeler *Vindausca* (cf. *Corpus*, XII, 1751, *Vindauscia*, nom gentile du midi de la Gaule) et que ce nom a une allure celto-ligure très prononcée (*Vind* = blanc?). — En tout cas, la présence de ce rempart et de ces inscriptions fournit la transition entre l'état de choses romain (la capitale de la cité à Carpentras) et l'état de choses médiéval.

Encriers. — Très curieuse note de M. Demaison dans le *Bulletin des Antiquaires* de 1914, p. 119, avec rapprochement d'un bas-relief d'Arlon (Espérandieu, n° 4148).

Inscriptions de Die; Formigé, même *Bulletin*, p. 160.

Inscriptions de Limoges; Blanchet, même *Bulletin*, p. 172.

Captage de source; L. Bonnard, même *Bulletin*, p. 179 : il s'agit de la source de Grisy, en Saône-et-Loire.

Époque aurignacienne. — Ainsi que nous l'avons souvent dit ici¹, l'époque aurignacienne, si longtemps méconnue, tend à prendre un rang presque égal, comme variété et beauté de produits, à celui des temps magdaléniens. Et c'est vraiment l'époque où les facultés humaines, surtout les facultés artistiques, révélèrent le plus leur énergie créatrice. Les fouilles et découvertes de M. Tarel nous en donnent de nouvelles preuves (*Pierres à gravures, etc., de Termoplat, commune de Saint-Avit-Sénieur, Dordogne*. Périgueux, 1914, in-4° de 12 pages; extrait du *Bull. de la Soc. hist. du Périgord*). Voici d'abord toutes les espèces d'instruments lithiques, grattoirs avec d'innombrables nuances, rabots, tarauds, burins, perceurs, percuteurs. Et voici ensuite, sur une pierre, la figuration d'un cheval, à la croupe d'une courbe singulièrement gracieuse. Même dans leurs essais, les hommes de ce temps avaient un regard et une main incomparables. Il y a aussi d'autres figures encore indéterminées.

Au théâtre de Lillebonne. — Les *Notes archéologiques* de M. Léon de Vesly (Rouen, Gy et Lainé, 1914, in-8° de 54 pages; extrait de la *Soc. d'Ém.*, 1913) intéressent, outre le Moyen-Âge, l'Antiquité gallo-romaine par ce qu'elles renferment sur le théâtre de Lillebonne, dont M. de Vesly est l'infatigable explorateur, je dirais volontiers l'apôtre. Il y a là des détails sculpturaux et des constatations architecturales d'un réel intérêt. À signaler surtout (et M. de Vesly est expert en ces choses d'architecture) la reconstitution de la corniche d'angle, qui avait frappé Déchelette : car je sais que ces *Notes* ont été peut-être la dernière lecture archéologique qu'ait faite Déchelette.

Le Manuel de Déchelette. — La III^e partie du tome II, consacrée à l'époque de La Tène (*Second âge du fer ou époque de La Tène*) a paru en juin 1914. Il renferme VIII et 781 pages, paginées de 910 à 1694, 352 figures dans le texte, 5 planches, 3 cartes et 1 tableau. Cf. ici, 1914, p. 419 et suiv.

Comment le latin a conquis la Gaule. — De M. Meillet, dans la *Revue de linguistique*, 1914, p. 99-100 :

« Deux faits ont été décisifs : d'abord, suivant le vieil usage indo-européen, les textes religieux n'étaient pas écrits; le jour où le pouvoir des druides a disparu avec l'indépendance et où leur situation

1. Notre *Revue* a été la première, sur les Aurignaciens, à adhérer aux conclusions de M. l'abbé Breuil; ici, 1907, p. 371.

sociale s'est abaissée, ces textes se sont rapidement perdus, et rien n'a préservé les traditions savantes anciennes. En second lieu, l'aristocratie a été privée de son pouvoir politique, mais elle a gardé toute sa situation sociale, toute sa richesse, et, pour maintenir cette situation privilégiée, elle s'est rapidement romanisée; le gaulois qui, au moment de la conquête, était la langue d'une nation de conquérants, a dû tomber très vite au rang de parlers locaux, différenciés suivant les régions et réservés aux classes inférieures de la population. C'est par l'aristocratie et par les hommes cultivés que le latin s'est imposé à la Gaule. — Il résulte de là que le terme de latin vulgaire qu'on emploie pour désigner la langue commune sur laquelle reposent les langues romanes n'est peut-être pas très propre partout. Ce n'est pas par le peuple que le latin s'est répandu en Gaule, c'est par l'école, comme l'a dit il y a longtemps notre regretté confrère d'Arbois de Jubainville; et il n'est pas fortuit que l'-s finale, qui a disparu en Italie, ait eu en Gaule une grande vitalité, ou que la diphtongue *au* ait été maintenue : la prononciation scolaire est toujours dominée par la graphie. On a vu ci-dessus, p. 88, que les vocabulaires techniques n'étaient pas très latins en Gaule. C'est des gens cultivés que le latin a passé à l'ensemble de la population; la chose résulte manifestement de l'histoire du pays et de ses institutions à l'époque impériale. — Ce n'est pas un fait isolé. Si l'on pouvait suivre l'histoire des substitutions de langues, on les verrait en général se faire par les classes supérieures de la population, et ceci explique bien des choses dans l'histoire des langues. »

Quatenaire primitif dans le val de Loire. Étude morphologique due à M. le capitaine Bourlon (*Industrie des alluvions du bassin moyen de la Loire*, dans les *Mém. de la Soc. des Ant. du Centre*, t. XXXVI, 1913; cf. même recueil, t. XXXIV). Aux époques chelléenne, acheuléenne et moustérienne, « l'évolution industrielle s'est développée d'une façon identique dans le Centre et le Nord de la France ».

Topographie d'Avaricum. — Pour se rendre compte du caractère « aquatique » de cette cité, voyez les vieux plans reproduits et commentés par M. le commandant Chenu (même recueil, p. 131 et s.).

Folk-lore en temps de guerre. — La guerre actuelle, comme toutes les guerres, a déterminé, dans l'ordre de la mentalité populaire, une recrudescence : 1° de prophéties; 2° de superstitions; 3° de contes populaires. Il importe d'examiner de près ces contes populaires : cela nous permet de saisir sur le vif comment ils naissent de faits actuels insérés dans des cadres permanents. Voici ces faits et ces cadres : 1° les secours venus de loin (les Russes, d'Arkhangel en Écosse et de là en Flandre; les Japonais en Adriatique); 2° les engins mystérieux (turpinite, la flèche d'avion traversant les murailles, les obus aux trouées de 100 mètres); 3° l'intervention des animaux (le taureau contre une

section d'Allemands, les éléphants des Hindous, le chien noir et le chien espion, la chèvre blanche de l'espion, la mort du vieil aigle, les colombes du généralissime); 4° les morts tragiques (une compagnie détruite, « sauf un pour raconter le désastre » [c'est la clause habituelle], empoisonnement des blessés); 5° les chefs mystérieux (le *kronprinz* dans un château des environs de Mont-de-Marsan, le même masqué, le même malade et masqué [cf. ce que Voltaire dit du Masque de Fer], le même mort et ses funérailles; Guillaume dans un souterrain de château français); 6° les grandes trahisons (des engins dans des caisses de Maggi; Maggi empoisonnés; 2 millions passés en auto aux Allemands); 7° les morts vivants (Pie X vivant et gardé en Allemagne comme otage); 8° les conversions (un grand chef refaisant la promesse de Clovis [cf. Grégoire de Tours]); 9° les lieux-dits (la tranchée, le trou, le fauteuil du *kronprinz*: remarquez la prépondérance de son rôle dans le folk-lore¹); 10° les exploits surhumains (Garros contre un zeppelin); 11° *monstra in caelo* (l'épée flamboyante au crépuscule du 6 août; l'étoile tricolore de janvier-février); 12° les métamorphoses (Guillaume en chien noir); 13° entrevues et entretiens de chefs (Poincaré et Guillaume; les deux généraux; le général et l'évêque [je ne donne pas les noms]); 14° les grandes querelles (Guillaume et ses fils; etc.). — Résumé d'une leçon au Collège de France, 8 janvier 1915².

Table de pierre trouvée à Alésia, avec piédestal figurant un dieu (Lare?); Espérandieu, *Acad. des Inscr., C. r.*, juillet 1914, p. 457 et s.

Les médecins de Marseille. Clerc, même recueil, p. 461, publie l'inscription grecque trouvée à Marseille :

ΛΟΥΚΙΩ
ΑΠΠΟΥΝΤΙΩ
ΕΡΜΟΚΡΙΤΩ

Et M. Clerc se demande s'il n'y aurait pas un rapport entre ce personnage et le célèbre médecin *Arruntius*, dont parle Pline (XXIX, 7-8), et si ce dernier ne serait pas un membre de l'École médicale de Marseille.

Survivances de styles archéologiques. — *Ac. des Inscr., C. r.*, juillet 1914, p. 466 et s. Dans un article des plus importants, M. Brutails montre : 1° que le roman a empiété sur le gothique dans le Bordelais jusqu'au xiii^e siècle; 2° que les vieilles traditions gothiques y ont survécu dans les chantiers jusqu'au xviii^e siècle. « Il faut apporter une extrême prudence à la classification chronologique des édifices, et on ne saurait les étudier de trop près avant de les dater. » Et cela est encore plus vrai pour les temps préhistoriques, où les courants de civilisation étaient sans aucun doute moins intenses et moins rapides qu'au Moyen-Age.

1. Cela peut s'expliquer par deux motifs (il n'y a pas de solution simple en folk-lore) : 1° le rôle réel du *kronprinz*; 2° la tendance innée du populaire à préférer le fils ou le neveu au père (Roland à Charlemagne, Hercule à Jupiter).

2. Je remercie mon ami Paul Courteault des nombreux faits qu'il m'a signalés à ce propos.

Têtes coupées. — Nous ne pouvons que nous féliciter de voir M. de Gérin-Ricard enquêter sur les antiquités de Die, ville si riche en surprises. Il publie un bas-relief avec trois têtes, deux à calottes et une barbue, toutes les yeux clos. Cela lui fait songer aux têtes d'Entremont, de Nages, de Montsalier. Il faudrait les voir de près pour affirmer qu'elle ne sont pas médiévales. Si elles rappellent aussi le groupe de Noves, cela m'inquiéterait : ce groupe n'est pas antique (Espérandieu, n° 121). Il nous eût fallu Adolphe Reinach pour étudier ce monument (cf. *Revue*, 1914, p. 232). De Gérin-Ricard, *Sculptures et inscriptions antiques de Die*, extrait du *Bull. arch. du Comité*, 1913; 1914, in-8° de 11 pages. — J'hésite encore plus à me prononcer sur le double buste d'en haut de la planche.

Inscriptions de Die. — Dans cette brochure, M. de Gérin-Ricard publie des inscriptions intéressantes :

AVITI SERVATI PIT
ROVDI IVLIA POTITI
VXOR ET AVITA FILIA

Si la lecture est juste, *Pitroudus* ou *Pitroudius* doit être l'équivalent celtique d'un *Quart-* romain. Mais le nom est-il celtique ou italiote? Là est la question pour tous les noms en *petr-*. *Petronius* est italiote; *Petrosidius* l'est également, il n'y a pas de doute, vu l'origine des inscriptions qui le mentionnent, et l'*aquilifer* de César. *L. Petrosidius* (V, 37,5), était un Sabin ou un Ombrien. J'hésite pour *Petrusionius*, qui est de Valence (XII, 1777). Le potier *Petrullus* (Holder, II, c. 980) est plutôt gaulois. — Ces noms et d'autres montrent l'habituelle parenté entre le celtique et l'ombrien, plus forte, je crois, que quelques linguistes ne l'admettent à l'heure présente.

Autre inscription :

I V C V N D I V S C
V E R T I N I F M A C E R
M O T I M A R A M V O T I
/// A T R I /// V /// V S
I N A V M O N A V F

Il y a là des noms celtiques : mais lesquels?

Le corps chez les Gaulois. — Dr Hœller, *Zur Somatologie der Gallo-Kelten*, dans *Archiv für Anthropologie*, 1913, p. 54 et s. J'ai lu trop vite ce travail pour le bien comprendre. Il y est question de la manière dont les Gaulois se représentaient leur corps, désignaient leurs maladies; il y des images de Celtes, des textes, des mots du vocabulaire celtique. Je ne vois pas très clairement les résultats.

Bronze gravé. — Espérandieu, dans *Revue archéologique* de 1914, p. 336, à propos d'un manche de *simpulum* du musée de Rouen.

Les fouilles de Roussillon (cf. *Revue*, 1914, p. 96). — Je me permets de dire désormais Roussillon, et non Castel-Roussillon, pour désigner *Ruscino* et son héritière moderne. — Dans un beau livre, plein de faits et d'images (*Le bilan des fouilles de Ruscino*, in-8° de 244 pages, 49 gravures; Perpignan, Comet, 1914), M. Henry Aragon, conservateur du Musée de Perpignan, nous donne un relevé des fouilles devenues célèbres, de M. Thiers, son maître et ami. Le présent volume se compose de cinq parties : résumé des fouilles, faits politiques qu'elles révèlent, les bronzes, questions topographiques, objets divers et en particulier préhistoriques. M. Aragon nous annonce deux autres volumes, l'un sur la céramique, l'autre sur la vie coloniale à Roussillon, *colonie latine* (ou romaine : la question demeurant encore incertaine, je conseillerais à M. Aragon de supprimer le mot *latine*). Tout cela fera une monographie complète, qu'on pourra rapprocher de celle de M. Clerc sur Aix. Roussillon sort enfin du discrédit ou de l'oubli. M. Thiers n'a pas fait seulement œuvre d'archéologue, mais aussi de patriote. Il a vraiment ressuscité une vieille capitale ibérique et romaine, une ville antique qui a été un des centres les plus actifs de la civilisation dans la Gaule du Midi. Et M. Aragon expose à merveille les résultats de cette enquête sur le sol. Nous reviendrons plus longuement sur cet ouvrage et sur Roussillon quand tout aura paru.

La date de l'arrivée des Celtes. — Vers le milieu du VI^e siècle : les Celtes ont apporté les fibules à ressort bilatéral, et dans les fouilles du camp du Château, près de Salins, dans le Jura, la couche à fibules de ce genre renfermait des débris de vases grecs de la fin du VI^e siècle. Ne pas oublier que, vu son importance, cette région de Salins a dû être une des premières occupées. Je n'ai pas besoin de dire à M. Viollier combien je suis d'accord avec lui. — Viollier, *Les Celtes sur le Rhin*, extrait de *Festgabe für Hugo Blümner*, Zurich, 1914, p. 261 et suiv.

Archives suisses d'anthropologie générale. Cf. *Revue*, 1914, p. 388. — Suspendue momentanément par suite des événements que l'Europe traverse, cette publication, reçue avec sympathie par le monde scientifique, va continuer à paraître, et on met sous presse le n° 3, dont voici le sommaire (ce numéro renferme 44 illustrations) : Eugène Pittard (Genève), *Anthropologie de la Suisse* : I. *Nouveaux crânes lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze*; II. *Crânes de l'âge du fer* (avec 8 illustrations); Schulz (Zurich), *Einfluss der Sutura occipitalis transversa auf Grösse und Form des Occipitale und des ganzen Gehirnschädels* (avec 1 illustration); Tschumi (Berne), *Das Hockergrab von Niederried (Ursisbalm) Kt. Bern* (avec 4 illustrations); Paul Vouga (Neuchâtel), *Les dernières fouilles de la Tène* (avec 31 illustrations).

C. JULLIAN,